SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

BILAN

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes
Le Président

Eric Morlier

Certified by yousign

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	46 310	37 900	8 410	7 635
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	6 871 000	4 399 441	2 471 559	2 947 818
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 414 714	1 181 825	232 889	166 499
	Autres immobilisations corporelles	1 663 983	922 182	741 801	361 145
	Immobilisations en cours	1 100 902		1 100 902	20 930
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	302 847		302 847	381 836
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	492		492	492
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	23 720		23 720	14 411
	TOTAL (II)	**11 423 967**	**6 541 348**	**4 882 619**	**3 900 765**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 549 834		1 549 834	1 564 381
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 746		13 746	6 123
	Autres créances	1 028 820		1 028 820	571 404
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 000		800 000	1 300 000
	DISPONIBILITES	1 923 319		1 923 319	2 156 976
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	111 980		111 980	45 339
	TOTAL (III)	**5 427 699**		**5 427 699**	**5 644 224**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**16 851 666**	**6 541 348**	**10 310 318**	**9 544 989**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an 315 700

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 504 040	1 491 047
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**1 618 498**	**1 712 993**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 166 537**	**3 248 040**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	88 835	88 835
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**88 835**	**88 835**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 637 978	1 118 189
	Emprunts et dettes financières divers (3)	142 752	193 884
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 633 574	3 029 471
	Dettes fiscales et sociales	1 639 642	1 865 783
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	466
	Autres dettes	535	320
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**6 054 946**	**6 208 114**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**10 310 318**	**9 544 989**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 618 497,72	1 712 992,82
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 916 068	5 596 263
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		100
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	44 079 498		44 079 498	42 238 337
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	31 383		31 383	21 978
	Montant net du chiffre d'affaires	**44 110 882**		**44 110 882**	**42 260 315**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			13 304	1 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			15 477	57 220
	Autres produits			11 891	420
	Total des produits d'exploitation (1)			**44 151 553**	**42 318 955**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			32 762 419	31 388 263
	Variation de stock			14 547	(206 714)
	Achats de matières et autres approvisionnements			106 811	120 885
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 911 281	2 706 506
	Impôts, taxes et versements assimilés			289 571	286 465
	Salaires et traitements			3 775 069	3 500 842
	Charges sociales du personnel			1 000 852	937 179
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			677 241	658 451
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 340	885
	Total des charges d'exploitation (2)			**41 539 131**	**39 392 762**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 612 423**	**2 926 193**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 612 423**	**2 926 193**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	31 814	22 083
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**31 814**	**22 083**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	60 320	70 429
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**60 320**	**70 429**
	RESULTAT FINANCIER	**(28 506)**	**(48 346)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 583 917**	**2 877 847**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	51 973	4 202
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**51 973**	**4 202**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 376	540
	Sur opérations en capital	867	3 865
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**6 243**	**4 405**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**45 730**	**(204)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	507 729	581 212
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	503 420	583 439
	TOTAL DES PRODUITS	**44 235 341**	**42 345 240**
	TOTAL DES CHARGES	**42 616 843**	**40 632 247**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 618 498**	**1 712 993**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le bilan présente un total de **10 310 318** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **44 235 341** euros et un total **charges** de **42 616 843** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 618 498** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERITIQUES DE L'EXERCICE

Néant

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
AAI divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence (art. 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur dernier coût d'acquisition connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	42 363		3 946			46 310
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42 363**		**3 946**			**46 310**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	6 871 000					6 871 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 270 034		144 680			1 414 714
	Instal., agencement, aménagement divers	1 015 396		462 566			1 477 962
	Matériel de transport	130 109				130 109	
	Matériel de bureau, mobilier	147 542		38 479			186 021
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	20 930		1 079 972			1 100 902
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**9 455 011**		**1 725 696**		**130 109**	**11 050 598**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	381 836			78 989		302 847
	Autres titres immobilisés	492					492
	Prêts et autres immobilisations financières	14 411		9 309			23 720
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**396 739**		**9 309**	**78 989**		**327 059**
	TOTAL	**9 894 113**		**1 738 952**	**78 989**	**130 109**	**11 423 967**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	34 729	3 171		37 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**34 729**	**3 171**		**37 900**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	3 923 182	476 259		4 399 441
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 103 535	78 290		1 181 825
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	698 921	98 639		797 560
	Matériel de transport	118 327	10 915	129 242	
	Matériel de bureau, mobilier	114 655	9 968		124 622
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 958 620**	**674 070**	**129 242**	**6 503 448**
	TOTAL	**5 993 349**	**677 241**	**129 242**	**6 541 348**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	88 835			88 835
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**88 835**			**88 835**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**88 835**			**88 835**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 720		23 720
	Clients douteux ou litigieux	170	170	
	Autres créances clients	13 576	13 576	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 088	9 088	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	128 828	128 828	
	Taxes sur la valeur ajoutée	216 604	216 604	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	315 700		315 700
	Débiteurs divers	358 601	358 601	
	Charges constatées d'avances	111 980	111 980	
	TOTAL DES CREANCES	**1 178 266**	**838 847**	**339 420**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 637 978	499 101	590 294	548 584
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 000	8 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 633 574	2 633 574		
	Personnel et comptes rattachés	912 923	912 923		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	532 066	532 066		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	72	72		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	194 579	194 579		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	466		
	Groupe et associés (2)	134 754	134 754		
	Autres dettes	535	535		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**6 054 946**	**4 916 068**	**590 294**	**548 584**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 035 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	515 912
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 384

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**32 749**
Autres créances clients		**3 810**
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	*3 810*	
Autres créances		**28 939**
FOURNIS.RRR ET AVOIRS A RECEV.	*14 365*	
PRODUITS A RECEVOIR	*12 877*	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*1 697*	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**111 980**
CCA d'exploitation		111 980	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**111 980**

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**1 317 608**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**3 099**
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	*3 099*	
Emprunts et dettes financières divers		**11 936**
INTERETS COURUS SUR CC	*11 936*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**202 964**
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	*202 964*	
Dettes fiscales et sociales		**1 099 609**
PROVIS.P/CONGES A PAYER	*282 543*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*364 872*	
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	*110 000*	
INTERESSEMENTS A PAYER	*142 857*	
PROV.CHARG.SOC.S/CONGE A PAYER	*98 113*	
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P	*101 224*	

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**40 000,00**	**1,0000**	**40 000,00**

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution solidaire sur emprunts SCI Sodimeyr Crédit Agricole		6 869 542	
Caution solidaire sur emprunt SAS MG		1 500 000	
Caution solidaire sur emprunt SAS NEMODIS		87 700	
		8 457 242	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite		76 311	
		76 311	
Autres engagements			
Intérêts à échoir sur emprunts		217 071	
		217 071	
Total des engagements financiers (1)		**8 750 623**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales		6 869 542	
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Engagement - Indemnités de départ à la retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Calcul effectué sur l'ensemble du personnel (hors dirigeants) avec les hypothèses suivantes :
- départ à la retraite volontaire au taux plein à 65 ans - taux d'actualisation : 3.35%

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce Echéance : 15/06/2026	Crédit Agricole	3 800 000	611 850
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce Emprunt en-cours de déblocage - durée : 120 mois	Crédit Agricole	4 000 000	1 023 029
		TOTAL	**7 800 000**	**1 634 880**

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires		7	
	Employés		94	
	Ouvriers			
	TOTAL		**107**	

Filiales et participations

1/1

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SODIMEYR	10 000	494 467	99,97		
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SODIMEYR			704 508	(81 785)	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	Nombre d'actions ordinaires	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	34 721 192	35 485 224	36 831 498	42 260 315	44 110 882
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	3 017 432	2 750 691	2 844 475	3 536 094	3 306 888
	Impôts sur les bénéfices	516 487	424 369	420 067	583 439	503 420
	Participation des salariés	482 127	422 545	445 519	581 212	507 729
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 331 144	1 250 718	1 315 356	1 712 993	1 618 498
	Résultat distribué	600 000	1 700 000	1 500 000	600 000	700 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	50	48	49	59	57
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	33	31	33	43	40
	Dividende attribué	15	43	38	15	18
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	109	112	115	109	107
	Montant de la masse salariale	2 998 644	3 212 964	3 311 403	3 500 842	3 775 069
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	807 302	860 647	916 695	937 179	1 000 852

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS SODIME

Route Nationale 96 - La Coudourousse
13.650 Meyrargues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS SODIME
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse - 13.650 Meyrargues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubenas, le 19 mars 2025

Pour la SAS ROUVIERE Audit
Jean Brice ROUVIERE



Le commissaire aux comptes

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS SODIME

Route Nationale 96 - La Coudourousse
13.650 Meyrargues

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

ROUVIERE AUDIT

Christèle Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Brice Rouvière
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SAS SODIME
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse - 13.650 Meyrargues

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

Fait à Aubenas, le 19 mars 2025

Pour la SAS ROUVIERE Audit
Jean Brice ROUVIERE



Le commissaire aux comptes